

Covaldem¹¹

Collecte et Valorisation
des Déchets Ménagers de l'Aude



**Rapport
d'activités 2023**

Sommaire

PRÉSENTATION

INSTANCES DÉCISIONNELLES

RESSOURCES HUMAINES

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ACTIONS DE COMMUNICATION

RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION
DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS

MODALITÉS D'EXPLOITATION
DU SERVICE PUBLIC

TONNAGES

TRAITEMENT

MESURES PRISES POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER
LES EFFETS PRÉJUDICIALES À L'ENVIRONNEMENT

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Présentation

Le Covaldem11 est un syndicat mixte fermé à la carte auquel les adhérents confient obligatoirement la compétence traitement et facultativement la compétence collecte.

Liste des collectivités adhérentes

Pour la compétence traitement :

La Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo
 La Communauté des Communes des Pyrénées Audoises
 La Communauté des Communes du Limouxin
 La Communauté des Communes Montagne Noire
 Le SMICTOM de l'Ouest Audois
 La Communauté des Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois

Pour les compétences collecte :

La Communauté d'agglomération Carcassonne Agglo
 La Communauté des Communes Montagne Noire pour les communes de Brousses et Villaret et Fontiers Cabardès.

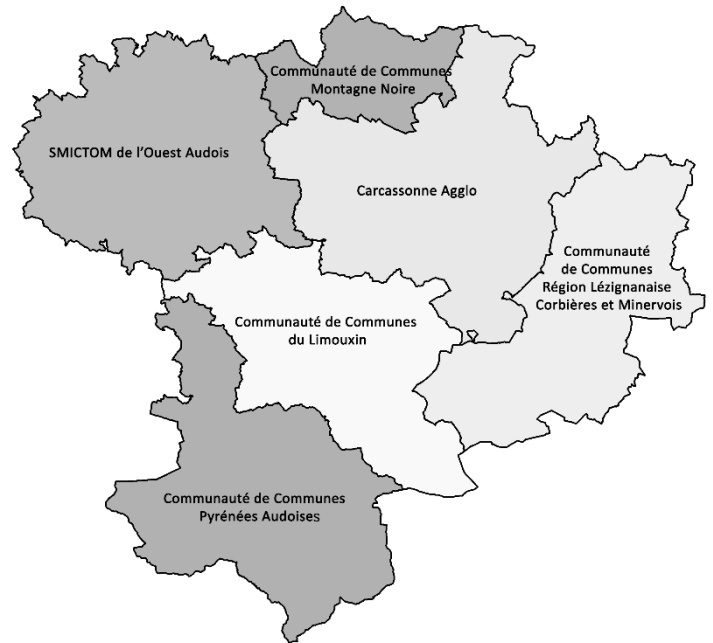
La compétence traitement des déchets recouvre :

- L'enlèvement et le traitement des déchets issus des déchèteries,
- Le transport des déchets,
- Le transfert,
- Le tri, la valorisation et l'élimination des déchets,
- L'organisation, le pilotage et la promotion du programme de prévention, du tri et de recyclage des déchets, y compris le compostage de proximité,
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Départemental d'Élimination des Déchets,
- L'étude et la mise en œuvre de solutions novatrices de valorisation des déchets,
- La vente des produits de l'exploitation des équipements.

Afin de rationaliser les équipements du syndicat, des déchets industriels banals issus du territoire du syndicat pourront être accueillis et traités sur ses installations. Les déchets liés aux déchets de l'assainissement des eaux usées ne sont pas pris en charge.

La compétence collecte des déchets ménagers et assimilés recouvre :

- La collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
- La collecte des bacs de regroupement des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
- La collecte des colonnes, conteneurs enterrés, semi-enterrés des ordures ménagères résiduelles et des recyclables,
- La gestion des déchèteries.



6 collectivités adhérentes
 377 communes
 244 204 habitants

Les instances décisionnelles

Le comité syndical est composé de délégués titulaires et suppléants, élus de proximité représentant les collectivités adhérentes. Le bureau, composé du Président, de Vice-Présidents et de membres se réunit régulièrement. Il peut prendre des décisions et prépare également les dossiers à présenter en Comité Syndical. Au 21 septembre 2020 la composition du Bureau Syndical et du Comité Syndical est donc la suivante :

BUREAU SYNDICAL

1 Président
10 Vice-Présidents
7 Membres du Bureau

COMITÉ SYNDICAL

La Communauté d'agglomération Carcassonne agglo :

14 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 14 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

La Communauté de Communes Montagne Noire :

2 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 2 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

La Communauté de Communes Pyrénées Audoises :

3 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 3 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

La Communauté de Communes du Limouxin :

6 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

La Communauté de Communes de la Région Lézignanaize

Corbières et Minervois :

6 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Le SMICTOM de l'Ouest Audois :

7 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 7 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS



Liste des délégués : <https://covaldem11.fr/les-elus/>

DECISIONS / DELIBERATIONS

Dans le cadre de ses délégations de compétences, le Président a pris 45 décisions.

Dans le cadre de ses délégations de compétences, le Bureau Syndical s'est réuni à l'occasion de 7 séances en 2023 dont sont issues 26 décisions.

Le Comité Syndical s'est réuni à l'occasion de 7 séances en 2023 et a pris 60 délibérations.

A NOTER

Conformément à la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 et à l'article L5211-40-2 du CGCT, le Covaldem11 doit informer de ses affaires faisant l'objet d'une délibération les conseillers municipaux des communes membres qui ne sont pas membres du comité syndical.

Ils sont destinataires d'une copie de la convocation adressée aux membres du comité syndical avant chaque réunion de l'organe délibérant du syndicat accompagnée, le cas échéant, de la note explicative de synthèse ainsi que le compte rendu des réunions de l'organe délibérant du syndicat.

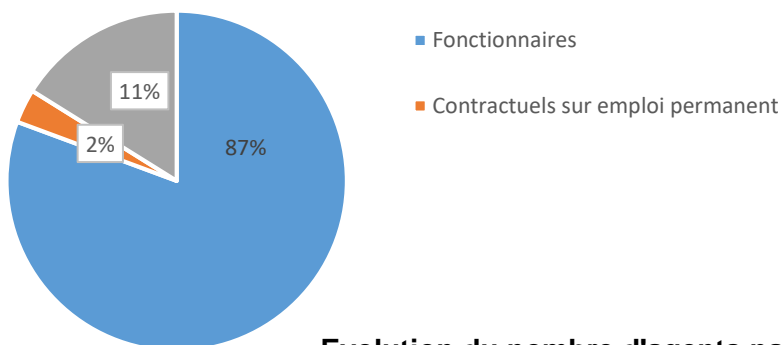
Le Covaldem11 adresse donc à l'ensemble des délégués de ses collectivités adhérentes ces informations via DEMATIS son support de dématérialisation.

Les ressources humaines

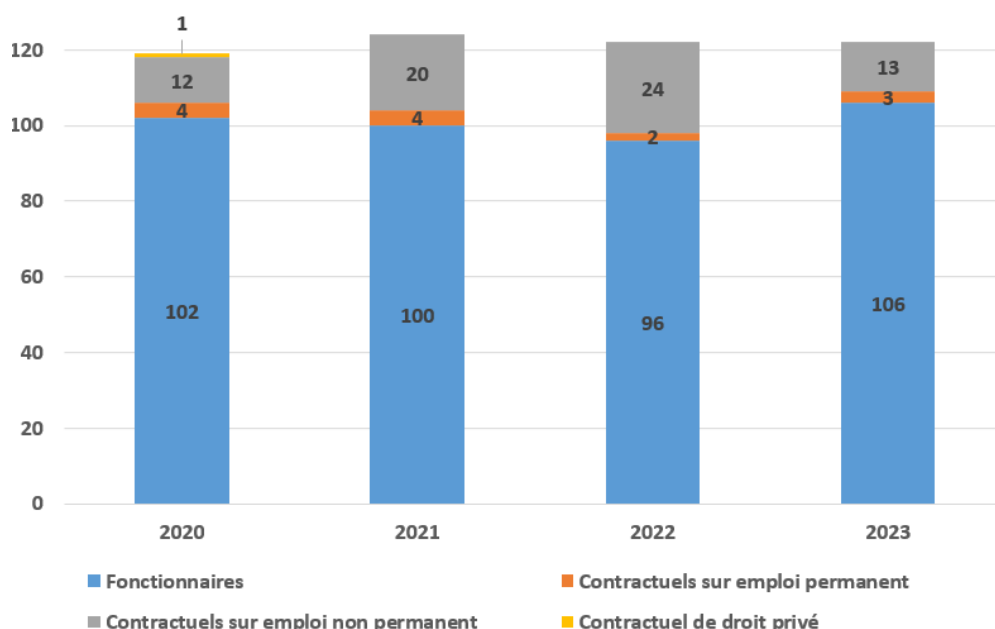
Les effectifs

Au 31 décembre 2023, le Covaldem11 employait 122 agents (soit 88 hommes et 34 femmes) comme en 2021.

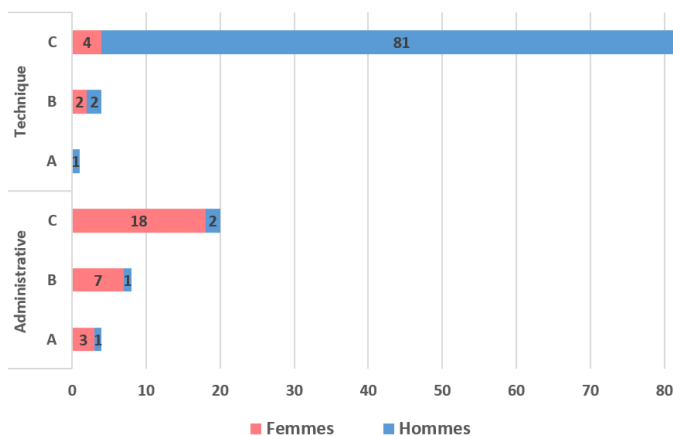
Répartition de l'effectif au 31.12.2023 par statut



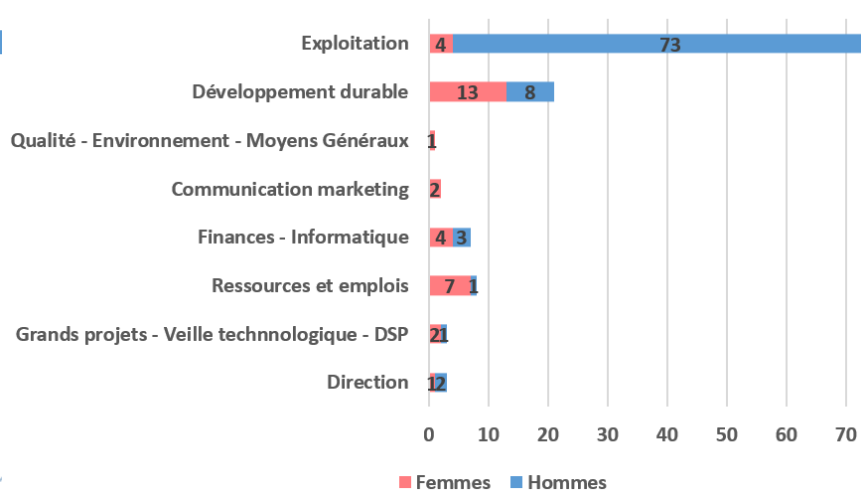
Evolution du nombre d'agents par statut



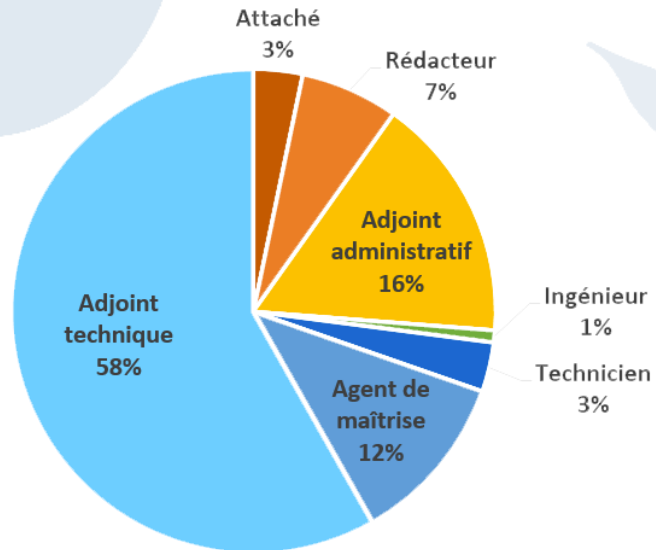
Nombre d'agents par filière, catégorie et genre



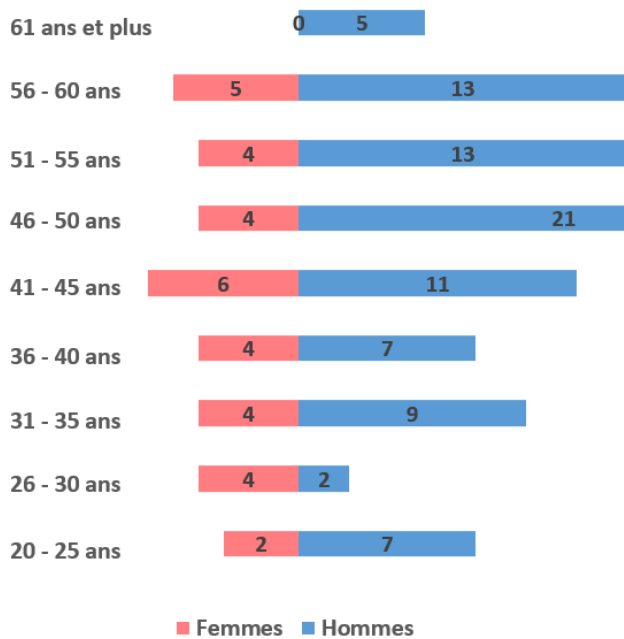
Nombre d'agents par pôle et genre



Répartition des effectifs par cadre d'emploi



Pyramide des âges



La Formation

	2021	2022	2023
<i>nombre d'heures de formations</i>	2 100	1 832	2 487
<i>nombre de jours de formations</i>	350	305	414
<i>nombre d'agents formés</i>	78	84	93
<i>part des agents formés</i>	63%	69%	76%
<i>nombre moyen de jours de formations par agent</i>	4	4	4.5

Pôles	Nombre d'agents formés		
	2021	2022	2023
EXPLOITATION	46	42	59
DEVELOPPEMENT DURABLE	17	18	14
FINANCES - INFORMATIQUE	6	7	6
RESSOURCES ET EMPLOI	5	8	7
COMMUNICATION	2	2	2
DIRECTION GENERALE/ADJOINTE	4	6	5
QUALITE MOYENS GENERAUX	-	1	-

L'Absentéisme

	2022	Taux d'absenteisme 2022	2023	Taux d'absenteisme 2023
ACCIDENT	45 j/an*	0.16	72 j/an*	0.26
MALADIE PROFESSIONNELLE	0 j/an*	0	0 j/an*	0
CONGE LONGUE DUREE/LONGUE MALADIE	1696 j/an*	6.10	1946 j/an*	7
MALADIE ORDINAIRE COVID	719 j/an*	2.58	620 j/an*	2.23
MATERNITE	116 j/an*	0.42	75 j/an*	0.27
TOTAL	2576 j/an*	9.04	2713 j/an*	9.75

(*Nombre de jours par an)

Le dialogue social

Le Comité Social Territorial se sont réunis 3 fois chacun sur l'année 2023. L'ensemble des avis ont été notifiés par l'établissement de procès-verbaux. Ces derniers sont consultables sur les panneaux d'affichage de la collectivité ainsi qu'au service ressources humaines.

Les Actions menées dans le cadre de l'hygiène et la sécurité

- Formation des agents : Gestion des conflits auprès des gardiens de déchèterie, gestes et postures,
- Réalisation d'une formation TEST PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) en intra,
- Formation de la conseillère de prévention sur l'intégration des Risques Psychosociaux dans le document unique et sur les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)
- Révision du document unique
- Sessions en intra de formations SST (Sauveteur Secouriste au Travail) réalisées par la conseillère de prévention
- Accueil sécurité des nouveaux arrivants élargit aux agents polyvalents et aux agents changeant de poste
- Procédure d'accueil sécurité pour les agents intérimaires
- Animations de quart d'heures sécurité
- Mise en place d'une procédure pour la conduite à tenir en cas d'accident : Arbre de décisions.
- Visites de terrain de la conseillère de prévention
- Mise en place de « Quart d'heure sécurité » : Intervention auprès des différents services
- Réalisation d'un exercice évacuation incendie dans les bâtiments du siège en collaboration avec le SDIS,
- Réalisation d'un exercice évacuation incendie en intra sur la plateforme bois d'Alzonne : amélioration des 1ers moyens d'extinction, visite du SDIS

Les événements marquants

Déploiement de solutions de tri à la source des biodéchets

Titulaire d'un appel à projet où l'Ademe et la Région Occitanie soutiennent le déploiement de solutions de gestion autonome des biodéchets, et afin de répondre à l'obligation réglementaire du tri des biodéchets à compter du 1^{er} janvier 2024, le covaldem11 propose :

- ✓ Broyages en kiosque : ce service a débuté en 2022 et a connu une évolution à partir du 15 mai 2023. Ce service est proposé à la demande des communes. En 2023, 68 broyages ont été réalisés sur l'ensemble du territoire du Covaldem11.
- ✓ Le compostage collectif : à la demande des communes, celles-ci peuvent bénéficier de l'installation gratuite de composteurs collectifs. Pour ce faire un diagnostic est établi afin de déterminer les emplacements adéquats. Le jour de l'installation, les agents effectuent un porte-à-porte afin d'informer les usagers de la mise en place de ces points. Des référents de sites sont identifiés et formés afin d'assurer le suivi quotidien de chaque point de compostage. En 2023, 67 communes ont été équipées.
- ✓ Le compostage pédagogique : Le Covaldem11 accompagne également les établissements scolaires. Une sensibilisation sous forme de jeu est faite à l'ensemble des classes avant l'installation des composteurs collectifs. Si la cantine est intégrée dans la gestion des biodéchets nous complétons l'intervention par un accompagnement au niveau du gaspillage alimentaire. En 2023, 7 établissements ont été accompagnés.
- ✓ Le compostage individuel : le bureau d'étude AJDB a déterminé que les composteurs individuels seraient à destination des zones pavillonnaires denses à savoir Carcassonne, Trèbes, Villemoustaussou, Limoux, Lézignan-Corbières et Castelnaudary. A posteriori et afin de proposer le même service à l'ensemble des usagers, il a été décidé d'ouvrir le périmètre à la totalité des habitants de Carcassonne Agglomération. En 2023 256 composteurs individuels ont été mis à disposition au prix de 30€.



Les travaux dans les déchèteries et la construction de celle du Val de Dagne

En 2012, puis 2015 deux DTD (Diagnostic Territorial des Déchèteries) ont été menés afin de définir un schéma territorial de modernisation du parc de déchèteries sur le territoire de Carcassonne agglo.

Les 7 premières déchèteries ont été rénovées en 2015. 2 autres déchèteries ont fait l'objet de travaux en 2017 et 2018, et 3 autres en 2022 et 2023. Afin de répondre à une demande locale et pour desservir le territoire du Val de Dagne une déchèterie a été construite au lieu-dit Caplau en dehors du diagnostic territorial et sans subvention. Elle a été ouverte le 8 février et inaugurée le 3 juillet 2023.



Changements de collecte sur le canton de Conques

Le Covaldem11 a fait évoluer le dispositif de collecte sur 7 communes du canton de Conques sur le dernier trimestre 2023. L'abandon du bac individuel vers des points de bacs collectifs est une démarche entreprise depuis plus de dix ans auprès de nombreuses communes du territoire de Carcassonne Agglo. Cette démarche contribue à améliorer notre efficacité environnementale collective : baisse de notre empreinte carbone, limitation de nos émissions de gaz à effet de serre, augmentation des performances de collecte sélective.



Réussite du salon des territoires

Le covaldem11 a tenu un stand au salon des communes et des territoires le 20 octobre à Carcassonne. Nous avons reçu de très nombreuses visites constructives et débouchant sur des rendez vous sur les communes.

Communication

Le Covaldem11 dispose d'un service Marketing Communication et d'un service Développement Durable dont la mission principale est de promouvoir la réduction, le recyclage et la valorisation des déchets.



Biodéchets Composteurs

256 composteurs individuels
244 composteurs collectifs installés
67 communes équipées
9 composteurs collectifs pédagogiques

Broyez du vert broyage auprès des habitants à la demande des communes
68 opérations sur 65 communes et 17 broyages de sapins en période des fêtes

Gaspillage Alimentaire

Accompagnement de 6 établissements scolaires, travail avec les équipes pédagogiques, les personnels de restauration et les élèves. De nombreuses animations sur cette thématique : vélo jus, sensibilisation en classe, à la cantine



Opération poules

1 opération d'adoption de poules pour réduire ses déchets : plus de 70 familles ont pu accueillir leurs poules

Tri des textiles

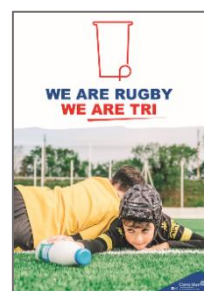
24 participants et 75 000 personnes touchées sur notre site internet pour le concours de fabrication d'objets pour les animaux à partir de textile usager
397 Tonnes collectées de textile
8 animations

Eco exemplarité

31 accompagnements dans l'utilisation de gobelets réutilisables
8 actions en interne

SEDD

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la Ville de Carcassonne et le Covaldem11 ont organisé une grande journée de l'environnement avec la participation de l'Office Municipal de Tourisme et de la Ligue de Protection des Oiseaux
220 visiteurs



Semaine de la réduction des déchets :

2 jours d'animations, ateliers et jeux pour sensibiliser les participants à la réduction et réemploi des objets, dans la galerie marchande du centre commercial Rocadest pour la SERD
Plus de 2 500 visiteurs

Sensibilisation de la population

49 animations et 2 316 jeunes sensibilisés

43 visites du Tri Aventure

1 117 personnes

8 visites du jardin ethnobotanique

128 personnes

2122 courriers envoyés aux nouveaux habitants pour les informer des modalités de collecte et de tri

1 809 foyers visités en porte à porte

763 bacs refusés à la collecte ayant enclenché une sensibilisation et la rectification du geste de tri

1 111 foyers visités lors d'un suivi qualité

3000 magazines Mazette distribués aux établissements de loisirs et de vacances, ce magazine fait le tour des différentes thématiques de la gestion des déchets de manière ludique et pédagogique.

Ecologie industrielle et territoriale

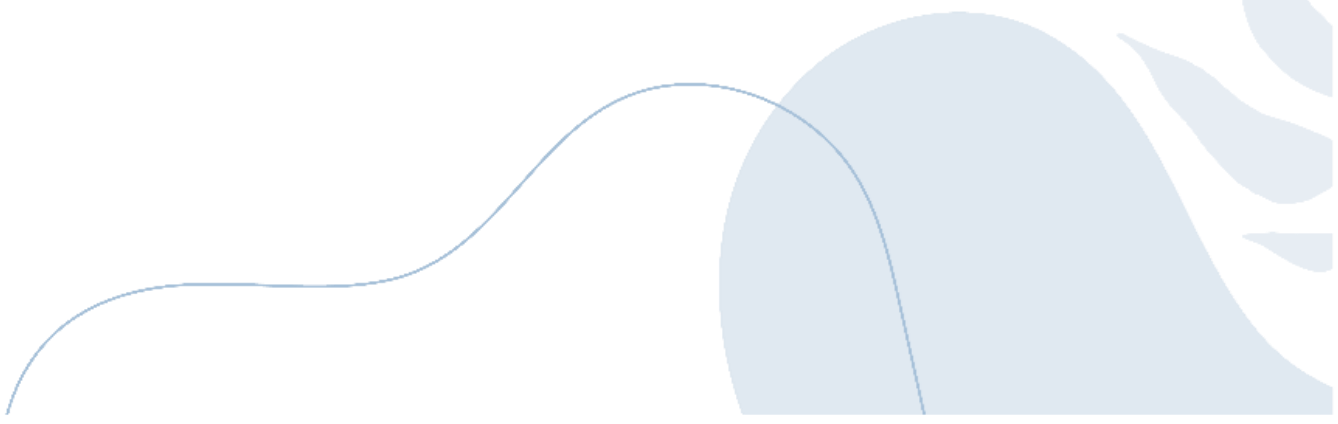
50 entreprises inscrites sur la plateforme Actif : Cette plateforme permet de répertorier les ressources non exploitées disponibles, ainsi que celles recherchées par les entreprises et fait émerger des projets de collaboration entre les différentes structures. 5 synergies ont été créées.

Le grenier 158 tonnes en 2023 (125 t en 2022) d'objets détournés et réemployés grâce à la récupération en déchèterie par MP2 et le Parchemin.



Suivez-nous sur
Facebook

Avec ses 4 374 abonnés au 31 décembre 2023, la page facebook du Covaldem11 connaît une visibilité importante avec plus de 120 000 « portées publications », 6 512 « clics sur article » et plus de 7 600 réactions.



Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Modalités d'exploitation du service public

Le Covaldem11 exécute ses missions soit en régie, soit via des prestations de service, soit via une délégation de service public.

La pré-collecte :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la pré-collecte (fourniture et maintenance des contenants de collecte) a été confiée à AUDEVAL sur l'ensemble du territoire de Carcassonne Agglo



Les collectes :

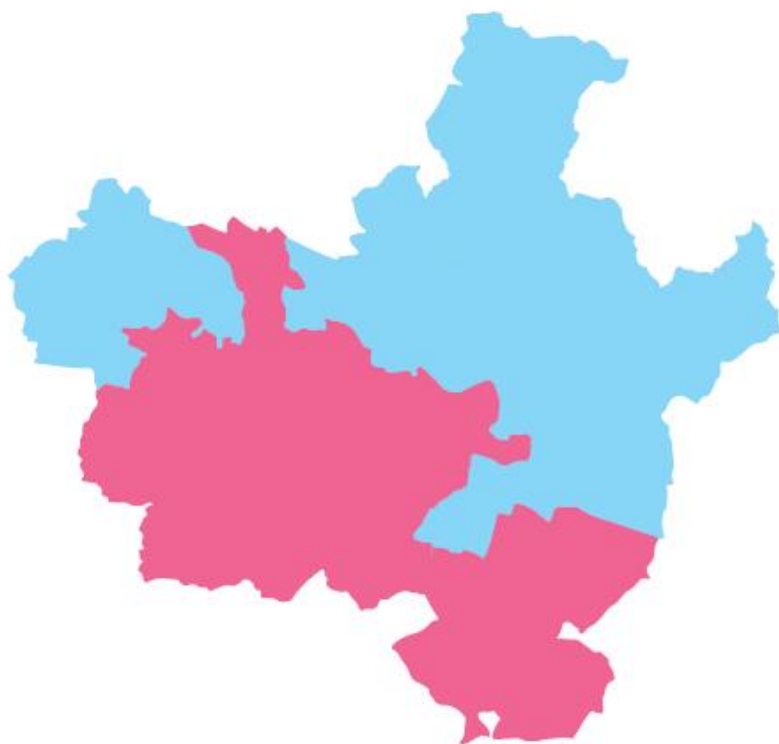
Pour ce qui concerne la collecte des bacs, sur les 85 communes que compte Carcassonne Agglo, 42 sont collectées en régie (sur les secteurs de Peyriac Minervois, Alzonne, Conques sur Orbiel et Piemont d'Alaric). Le dispositif de collecte sur le canton de Conques sur Orbiel (9 communes, 8 279 habitants) a évolué en 2023, passant de 4 000 bacs individuels à 1 000 bacs collectifs et de 9 camions à 7.

Les 43 autres communes sont collectées par la société AUDEVAL* dans le cadre d'une délégation de service public (DSP).

C'est également AUDEVAL qui, dans le cadre de cette DSP, collecte les colonnes à verre et recyclables sur l'ensemble des communes de Carcassonne Agglo.



**AUDEVAL est une filiale du groupe SUEZ dédiée à la gestion du contrat de DSP signé par le Covaldem11 avec SUEZ*



SECTEUR RÉGIE

Nb hab PàP OM *1 :	860
Nb hab PàP CS *2 :	860
Nb B PàP OM *3 :	100
Nb B PàP CS *4 :	60
Nb hab PdR OM *5 :	32 471
Nb hab PdR CS *6 :	32 471
Nb B PdR OM *7 :	5
Nb B PdR CS *8 :	5

Fréquence de collecte

OM: 1 fois/semaine et 2 fois/semaine pour les vieux centres
CS: 1 fois/semaine ou 1 fois/2 semaines pour les écarts

SECTEUR EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

(SECTEUR CARCASSONNAIS)

Nb hab PàP OM *1 :	71 000
Nb hab PàP CS *2 :	71 000
Nb B PàP OM *3 :	1 103
Nb B PàP CS *4 :	1 103
Nb hab PdR OM *5 :	12 000
Nb hab PdR CS *6 :	12 000
Nb B PdR OM *7 :	617
Nb B PdR CS *8 :	617

Fréquence de collecte

OM : 1 fois/semaine pour les zones pavillonnaires et écarts et 2 fois/semaine pour les villages et centres bourgs.

CS : 1 fois/semaine et 1 fois/2 semaines pour les écarts. Sauf centre ville et Cité de Carcassonne pour lesquels la fréquence de collecte est plus importante et adaptée à l'activité saisonnière et tounstique.

*1 : Nombre d'habitants pris en charge par le service porte à porte ordures ménagères

*2 : Nombre d'habitants pris en charge par le service porte à porte collecte sélective

*3 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service porte à porte ordures ménagères

*4 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service porte à porte collecte sélective

*5 : Nombre d'habitants pris en charge par le service point de regroupement ordures ménagères

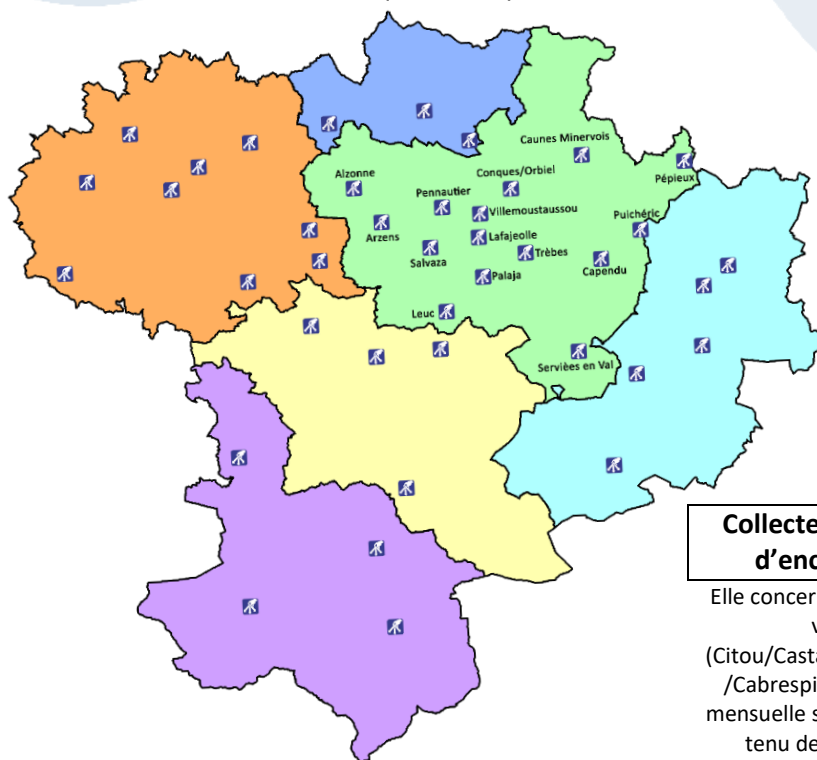
*6 : Nombre d'habitants pris en charge par le service point de regroupement collecte sélective

*7 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service point de regroupement ordures ménagères

*8 : Nombre de bénéficiaires « non habitants » pris en charge par le service point de regroupement collecte sélective

Les déchèteries :

Le Covaldem11 dispose de 40 déchèteries sur son territoire, dont 14 qui sont exploitées directement en régie et 1 exploitée par AUDEVAL.



Collecte des déchets d'encombrants

Elle concerne uniquement 4 villages (Citou/Castans/Lespinaissière /Cabrespines) en collecte mensuelle sur appel, compte tenu de leur position géographique.

Le transport :

L'enlèvement et le transport des bennes d'encombrants, cartons et déchets verts de 30 des 40 déchèteries du COVALDEM11 sont effectués par AUDEVAL dans le cadre d'un contrat de délégation de service public. Sur les 10 autres déchèteries (déchèteries de l'Ouest Audois), c'est la Régie de Transport du Covaldem11 qui assure ces enlèvements.

Sur la plupart des déchèteries, les bennes de ferraille et bois sont évacuées par la Régie de Transport basée à Carcassonne et à Fendeille. Le transport d'une partie d'entre elles a toutefois été confié à des transporteurs locaux par le biais de marchés publics.

Les bennes de mobilier et de déchets électriques, électroniques et électroménagers sont transportés par des prestataires mandatés par des Eco Organismes

Les ordures ménagères résiduelles et assimilées, les encombrants et le produit des collectes sélectives (déchets recyclables) transitent par les 6 quais de transfert du COVALDEM11 où elles sont rechargées dans des camion de grande capacité afin d'en optimiser le transport jusqu'aux différentes unités de traitement. Ce transport est assuré par AUDEVAL et ses sous-traitants.

Le traitement :

En régie : Gestion de la plateforme bois

En prestation :

Traitement d'une partie des déchets ménagers spéciaux

Traitement du bois, des gravats et de la ferraille

En délégation de service public :

Le tri des emballages recyclables en centre de tri

Traitement du contenu des bennes de déchèterie (cartons, encombrants)

Valorisation des déchets verts

Traitement des OMR et assimilées, recyclables secs et verre

Par le biais d'Eco Organismes :

Les déchets électriques, électroniques et électroménagers (D3E)

Traitement d'une partie des déchets ménagers spéciaux

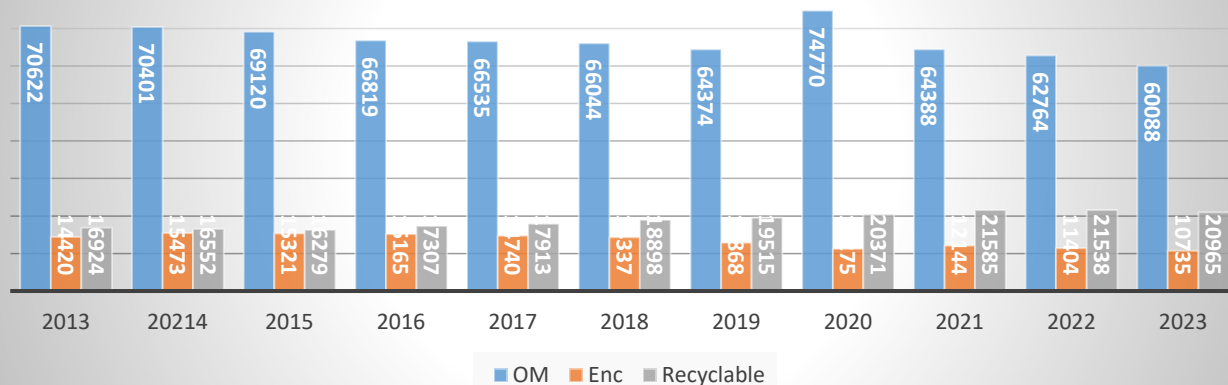
Traitement de déchets de mobilier (en cours de mise en œuvre)



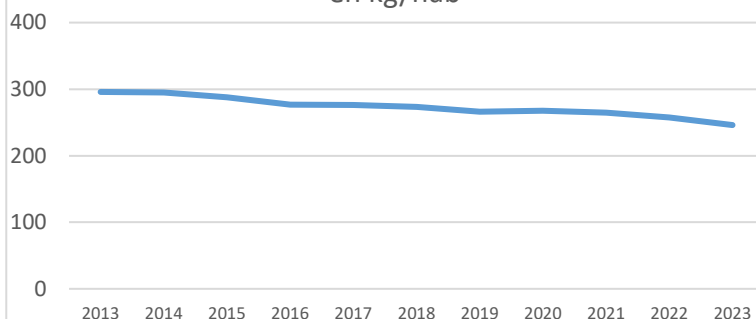
Les tonnages

	2022	2023	Kg / hab.	g / hab.
			2022	2023
Ordures Ménagères Résiduelles	62 764	60 088	257.34	246,06
Encombrants	11 404	10 735	46.76	43,96
Emballages et Papiers	13 307	12 996	54.56	53,22
Verre	8 231	8 069	33.75	33,04
TOTAL	95 706	60 088	392.41	246,06

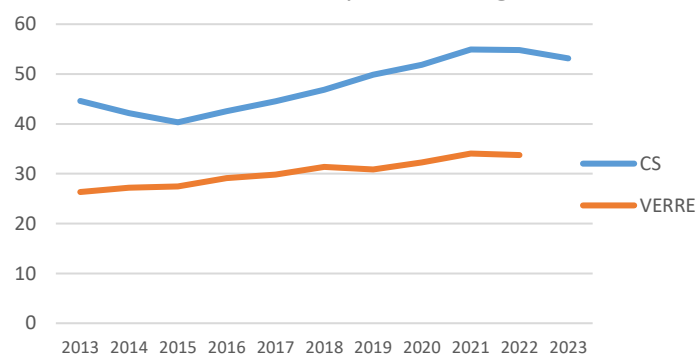
Évolution des tonnages



Evolution des ordures ménagères résiduelles en kg/hab



Évolution des recyclables en kg / hab



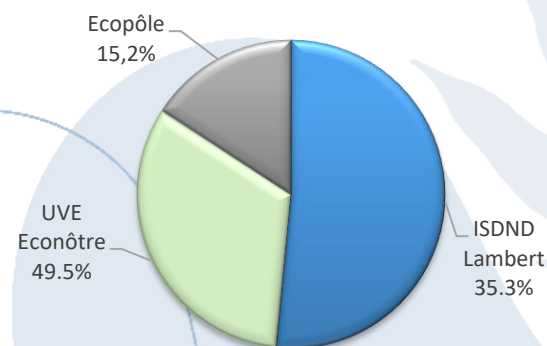
Indice de réduction des déchets base 2010

	tonnages	kg/hab/an	évolution n/2010
Total Déchets Ménagers Assimilés DMA	134 740	551.75	-19.96%
Total DMA hors gravats	119 404	488.95	-20.67%
Taux de valorisable hors gravats		45.26%	

Ordures ménagères résiduelles et encombrants

Année	Tonnages	Indice de réduction
2013	85 042	100 (base)
2014	85 874	100,98
2015	84 401	99,25
2016	81 969	96,39
2017	81 275	95,57
2018	80 342	94,47
2019	77 334	90,94
2020	76 028	89,40
2021	76 548	90,01
2022	74 598	87,72

Part des tonnages traités par exutoire



Les traitements

Ordures Ménagères : Enfouissement technique (CETII) Incinération avec valorisation énergétique/matière (UIOM-RE)	Encombrants : Enfouissement (CETII) Incinération avec valorisation énergétique/matière (UIOM-RE)	Emballages : Valorisation matières	Cartons : Valorisation matière	Papiers : valorisation matière
Déchets dangereux : Incinération spéciale	Bois traité : Valorisation matière	Bois non traité : Valorisation énergétique	Ferraille : Valorisation matière	Batteries : valorisation matière
Textiles : Réemplois et valorisation matière	Piles : valorisation matière	Cartouches encres : valorisation matière et incinération	Cartouches café : valorisation matière	Ampoules et néons : valorisation matière
Cartouches de fusil de chasse : valorisation matière	Huile minérale : valorisation matière	Huile organique : valorisation matière ou incinération	DEEE : Valorisation matière principalement	Pneus : valorisation matière et énergétique

Le Covaldem11 utilise principalement 5 unités de traitement.

CENTRE DE TRI DES RECYCLABLES DE CARCASSONNE (11)		EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 20 000 TONNES TAUX DE VALORISATION MATIÈRE : 75.72% ▼ TONNAGE COVALDEM11 12 992 TONNES
ISDND DE LAMBERT (11) INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX		EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 160 000 TONNES VALORISATION DU BIOGAZ > 75% ▼ TONNAGE COVALDEM11 25 011 TONNES
UIOM DE BESSIERES (ECONOTRE) (31) UNITÉ D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES		EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 192 000 T/AN PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE > 70% ▼ TONNAGE COVALDEM11 35 076 TONNES
ECOPÔLE DE LAMBERT CENTRE DE TRI/ VALORISATION DES DÉCHETS ENCOMBRANTS		EXPLOITANT : SUEZ CAPACITÉ : 75 000 T/AN ▼ TONNAGE COVALDEM11 10 735 TONNES
PLATEFORME DÉCHETS VERTS D'ALZONNE		EXPLOITANT : SUEZ ▼ TONNAGE COVALDEM11 13 765 TONNES

Mesures prises pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à l'environnement

Des améliorations sont apportées pour participer à la **lutte contre le changement climatique** par la réduction des Gaz à Effet de Serre :

- ◇ Toujours en rationalisation des tournées pour réduire le kilométrage et les temps de tournée,
- ◇ Identification des manœuvres à éviter et des alternatives,
- ◇ Démarche d'optimisation continue de la conteneurisation,
- ◇ Amélioration de la performance et de l'efficacité des véhicules, achat de véhicules hybrides
- ◇ Intégration des énergies renouvelables : production photovoltaïque en 2022, de 40 650 KWh,
- ◇ Utilisation de chaudières bois pour les locaux administratifs et techniques : consommation pour une période de chauffe : 120 tonnes de bois non traité soit 40 tonnes équivalents pétrole économisées.
- ◇ Le bilan énergétique bâtiment du siège est de $-142 \text{ kWh ep/m}^2/\text{an}$ ce qui indique que nous avons des bâtiments à énergie positive.
- ◇ Elaboration d'un rapport RSE Développement Durable (Responsabilité sociale de l'entreprise)
- ◇ Critères environnementaux dans les marchés publics
Le service des marchés publics du Covaldem11 s'emploie à mettre en œuvre des critères environnementaux dans les différents marchés du syndicat.
- ◇ Mise en place de solutions de tri à la source des biodéchets
- ◇ Promotion de l'économie sociale et solidaire
La promotion de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de la prévention et de la gestion des déchets, une démarche engagée avec chantier d'insertion qui comprend une recyclerie et un magasin de vente. La mise en place d'aire de détournement dans les déchèteries réalisées en 2019 permet de faire évoluer les tonnages détournés.
- ◇ Les filières REP
Nous sommes en contrat avec les éco-organismes de l'ensemble des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP), de nouvelles REP pour de nouveaux objets voient le jour.



Éléments financiers

Résultat de l'exercice 2023 en TTC*

Section de fonctionnement

Section d'investissement

Total

Dépenses

Recettes

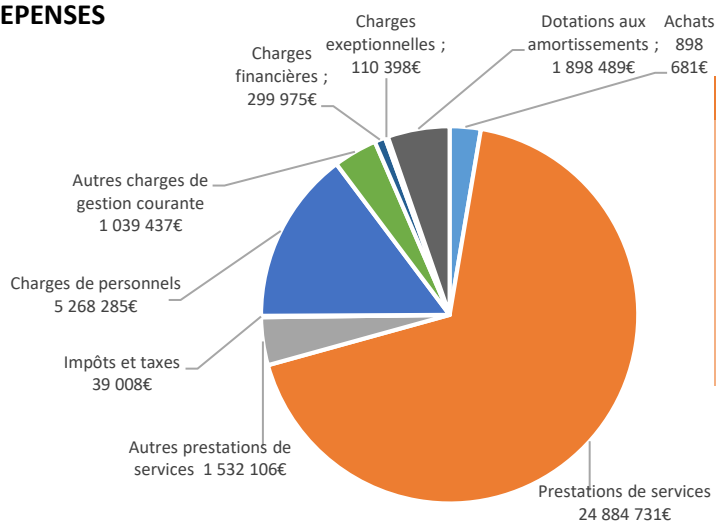
Résultat

Section de fonctionnement	35 971 108€	35 401 711€	-569 397€
Section d'investissement	2 851 064€	2 332 533€	-518 531€
Total	38 822 172€	37 734 244€	-1 087 928€

* Le Covaldem11 n'étant plus assujéti à la TVA depuis 1er janvier 2018, les budgets sont votés et réalisés en TTC. Les coûts présentés sont exprimés en TTC. L'objectif étant de rendre possible la comparaison entre les coûts et les contributions facturées Toutes Taxes Comprises aux adhérents.

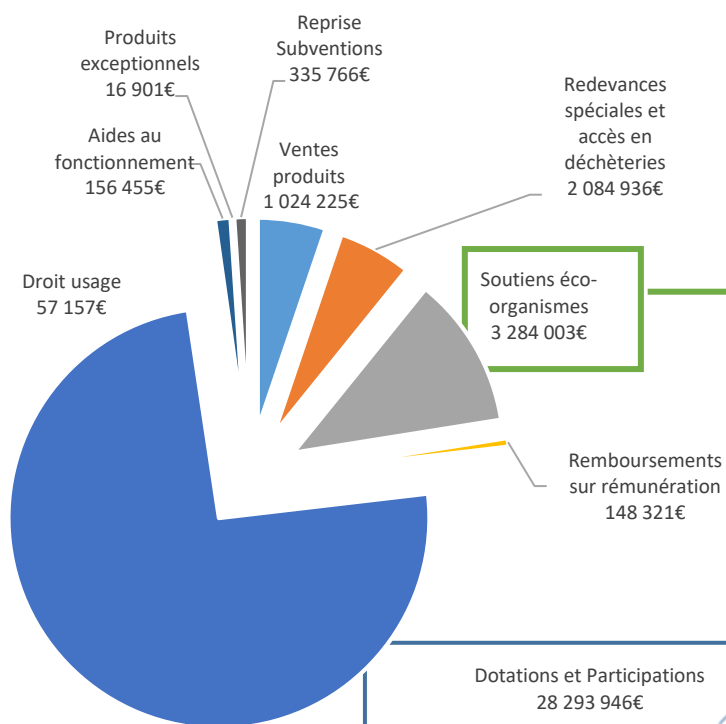
Section de fonctionnement

DEPENSES

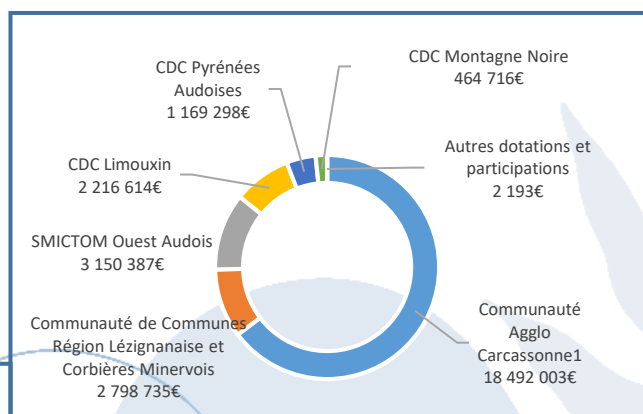
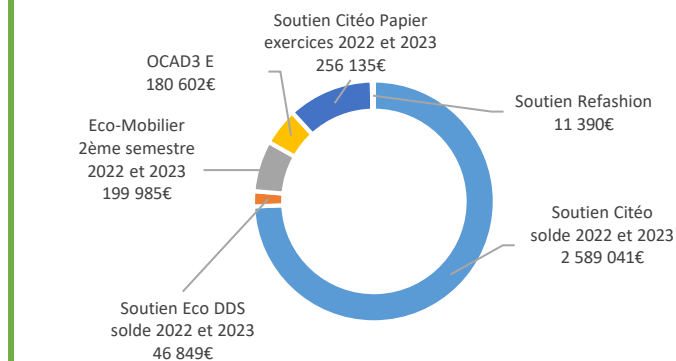


Principales prestations		Montant annuel
AUDEVAL	Collecte et traitement des OM, ENC, RECYCLABLE, VERRE etc...	23 654 724€
MAUFFREY OCCITANIE	Prestation de transport (Bois, gravats, ferraille)	290 680€
TIMBERPACK	Broyage et criblage bois et évacuation	332 107€
CHIMIREC SOCODELI	Traitement des Déchets Dangereux des Ménages Spéciaux	190 849€
AUDE RECYCLAGE	Traitement des gravats des déchèteries	88 479€

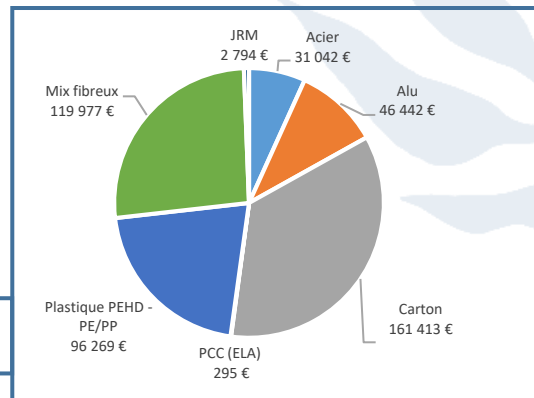
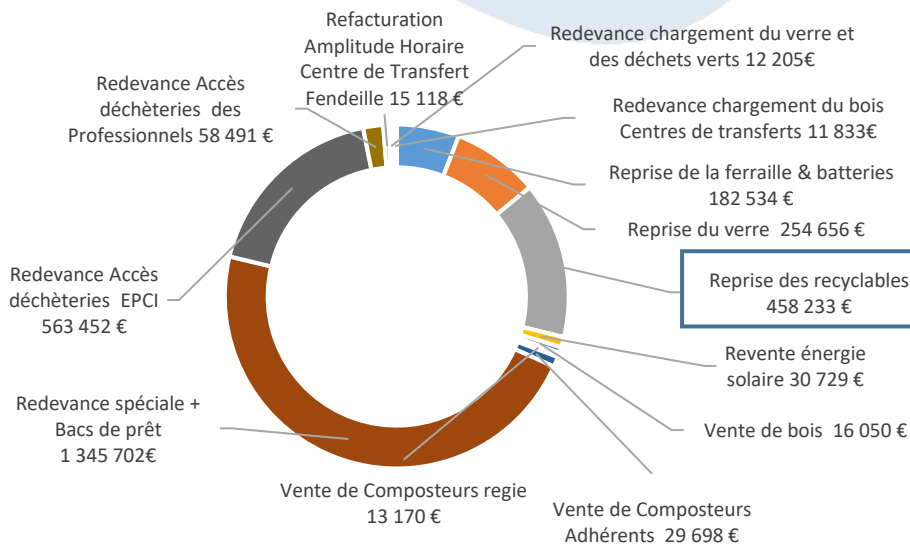
RECETTES



Soutiens éco organismes

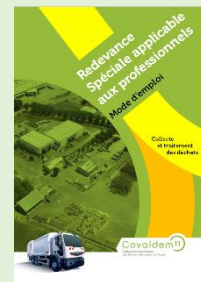


VENTE DE PRODUITS



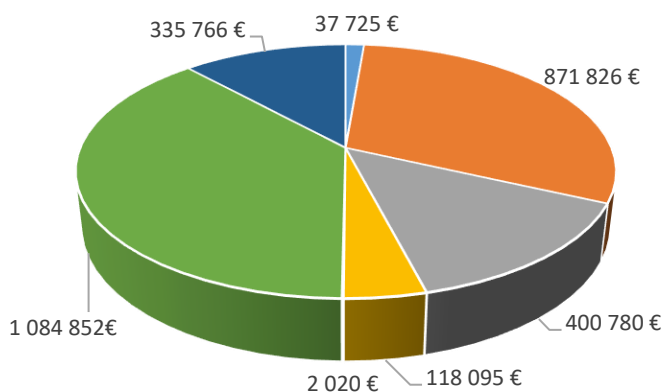
Redevance spéciale

Les déchets d'origine commerciale ou artisanale assimilés à des déchets ménagers, peuvent être éliminés sans sujétions techniques particulières et sans risques pour les personnes ou l'environnement dans les mêmes conditions que les déchets des ménages. La mise en place de la redevance spéciale est rendue obligatoire par la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et aux installations classées pour la protection de l'environnement. Le paiement de cette redevance est demandée à toute personne physique ou morale produisant des déchets d'origine tertiaire ou artisanale indépendamment de sa situation au regard de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dès lors qu'elle bénéficie de la collecte des déchets assimilés. D'après le compte administratif 2023, 1416 professionnels étaient concernés pour un montant total de 1 407 302€.



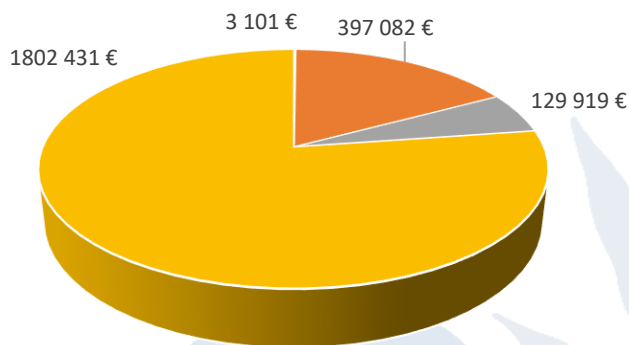
Section d'investissement

Dépenses (total 2 851 064€ €)



- Immobilisation Incorporelles
- Immobilisation corporelles
- Immobilisation sur opérations
- Immobilisation en cours
- Opérations Patrimoniales & régul
- Remboursement Emprunts
- Amortissement Subventions

Recettes (total 2 332 533 €)



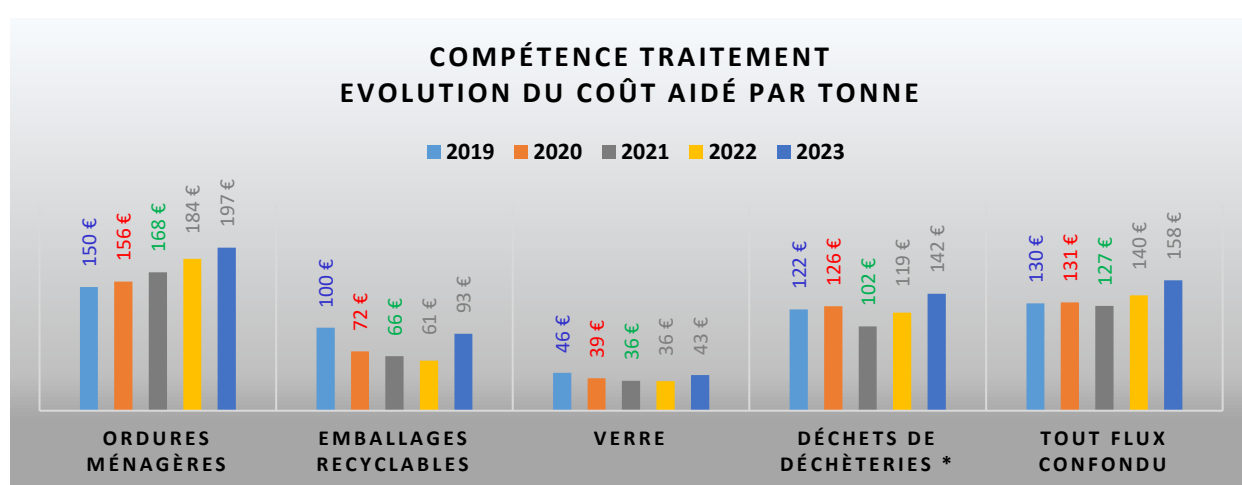
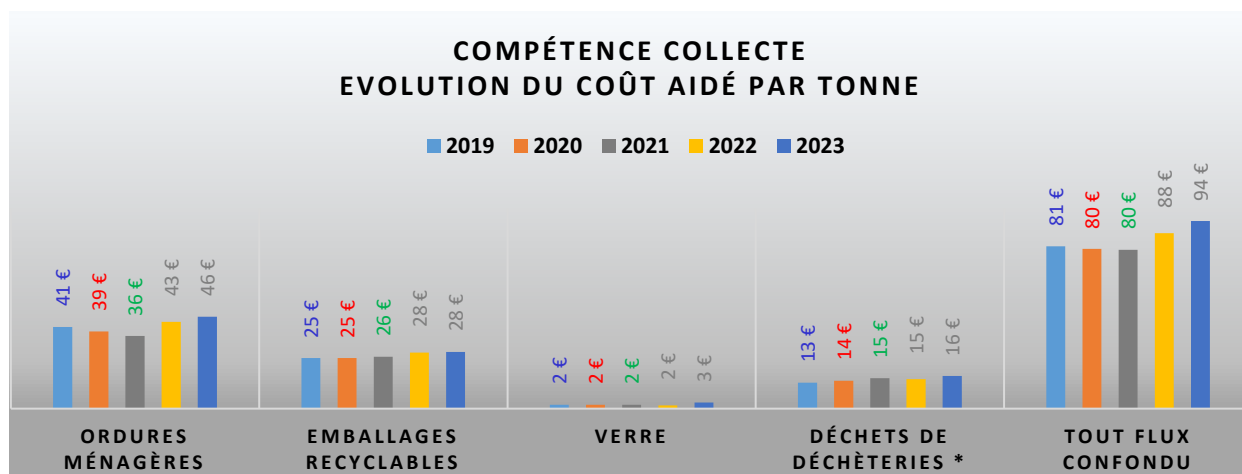
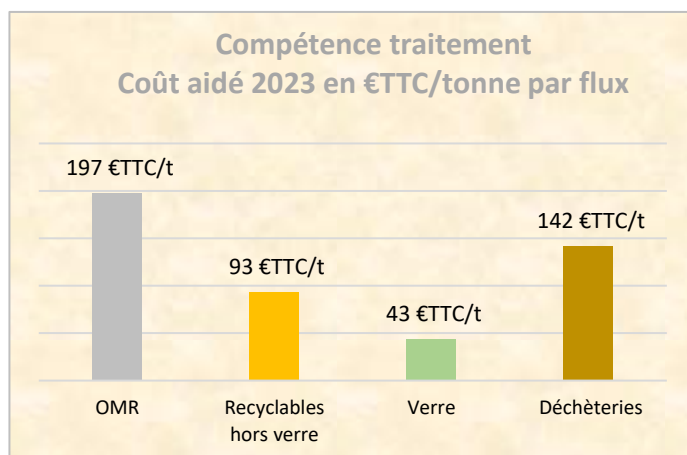
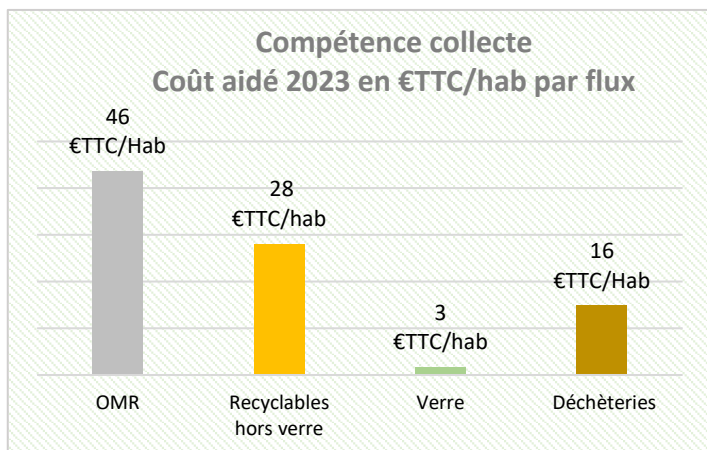
- Opérations Patrimoniales
- Affectation Excédent fonds propres N-1
- FCTVA
- Amortissement des biens

Les indicateurs économiques 2023

Afin de mieux appréhender les coûts de la gestion des déchets, différents indicateurs économiques sont utilisés :

	Ordures ménagères	Emballages recyclables	Verre	Déchets de déchèteries	Total
Charges pré-collecte/collecte	4 872,1K€	3 010,4K€	340,5K€	2 120,3K€	10 343,2K€
Charges de transport	2 682,8K€	248,0K€	381,6K€	2 807,9K€	6 120,2K€
Charges de traitement	8 227,0K€	3 112,4K€	- €	3 456,6K€	14 796,0K€
Charges fonctionnelles	1 823,3K€	876,1K€	234,3K€	689,3K€	3 623,1K€
Coût complet TTC en K€ *	17 605,2K€	7 246,9K€	956,4K€	9 074,1K€	34 882,5K€

* Total charges de fonctionnement du Compte Administratif après retraitement et sans les dépenses de "reversement aux adhérents"



* sans les tonnes des gravats

